PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE MUDETA DU

 11 MARS 2018

 Le 11 Mars 2018 s’est tenue à l’EPP Liberté 220 logement l’Assemblée Générale mensuelle de la MUDETA.

Les points à l’ordre du jour étaient :

1. ***Info***
2. ***Travaux des commissions***
3. ***Interventions du représentant du Conseil régional***
4. ***Divers***

Après l’adoption de l’ordre du jour proposée par le président, la réunion a débuté à 13h25.

Etaient présents (voir liste de présence)

Le président a procédé à l’ouverture de la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres de la mutuelle qui ont effectue le déplacement malgré leurs différentes occupations.

1. ***Info***

Il a présenté le représentant du conseil régional de l’Agnebi Tchassa ; Alaba N’DRI qui est venu assisté à l’AG et apporter des informations de sa structure.

Après cela, il y a eu la lecture du PV de la réunion du 11 Février 2018. Des observations ont été faites et rectifiées sur les points des cotisations des élèves et étudiants : élèves = 300 fr ; étudiant = 500 fr.

1. ***Travaux des commissions***

 **2.1 Commission éducation – formation**

Concernant les travaux effectués, le responsable de la commission, Etien Yao Gabriel a signifié qu’il était au stade de consultation et d’échange afin de former une équipe dynamique pour le travail. Cependant un état des lieux a été fait ; cela a amené à faire ressortir trois niveaux sur lesquels les travaux seront axés.

1er niveau : Tout ce qui concerne l’école primaire du village

* Faire un état des lieux (résidence des maîtres – l’école primaire – la cantine etc).
* Rencontre du nouveau président du COGES ETIEN MAURICE et du directeur de l’école pour mieux cerner les difficultés de l’école.

2ème niveau : de la 6è à la Tle

* Faire ou procéder à un recensement de tous les élèves ; faire des regroupements à savoir tiassalé , Abidjan et dans les autres villes.

3ème niveau : Supérieur ; la même procédure sera faite comme au 2ème niveau c.à.d. recenser tous les étudiants de la Mutuelle. Le responsable de la commission a dit qu’il existait une association des élèves et étudiants et qu’il serait intéressant que cette association revoit le jour pour faciliter le travail de ce secteur. Des consultations sont donc en cours pour cela.

Il a aussi souligné que des travaux inter-commission doivent être faits pour partager et harmoniser les différents contenus.

 **2.2 Commission – organisation**

Au niveau de la Commission – organisation, le responsable ERSKINE fabrice a fait des propositions de prestations : Mariage ; Décès ; Naissance …)

Vu la complexité de cette commission, une réflexion sera menée pour si possible dégager un temps de rencontre spéciale pour en débattre. Chacun devra à son niveau faire des propositions de prestation pour la prochaine rencontre. Cependant s’il ya un cas maintenant, une cotisation sera levée à des montants volontaires.

 **2.3 Commission – Santé Sécurité et Environnement**

Concernant cette commission, le responsable Lucien KASSI a souligné qu’un état des lieux a été fait sur le terrain (village).

Au niveau de la santé, il a proposé des boites à pharmacie pour les soins de première nécessité. On n’a pas forcement besoin de grand moyen pour les premiers soins. Il a aussi demandé qu’on lui propose deux volontaires au village (Homme et Femme) pour une formation à des soins de pansement et autres. Il faut donc un minimum au niveau de la caisse pour des besoins de premières nécessités. Il a fait un constat sur certains de nos parents adultes et qui sont touchés physiquement par la maladie. Il a donc proposé que le président lance un appel pour avoir une action financière spontanée pour les soutenir.

Au niveau de la sécurité, des actions seront menées en collaboration avec les autorités de Tiassalé ; ce qui devra commencer par la présentation de la mutuelle aux autorités de la ville.

Le président a donc réitérer la proposition de l’ancien président (Léon KASSI) pour l’aider sur le volet sécuritaire vu la complexité de ce domaine.

Concernant le volet environnement, un plan de village a été partiellement dressé. Cependant le plan officiel sera remis par le chef de village. Cela facilitera l’application d’un reboisement du village. Les services spécialisés (SODEFOR et ANADER) seront sollicités pour les plants et les conseils. Le responsable de la commission Lucien KASSI a dit que la jeunesse se perd dans ses repères. Il ya un véritable problème au niveau de la jeunesse du village : les informations ne passent pas ; aucune solidarité surtout que le mandat de l’ancien bureau est terminé, le président n’arrive pas à faire l’unanimité au sein de son bureau et au niveau de la jeunesse. Le responsable de la commission environnement a donc sollicité l’aide de la mutuelle sur ce problème complexe et en même temps sensible afin que des démarches soient menées pour la bonne marche du village. La mutuelle doit œuvrer pour un renouvellement des instances de la jeunesse. Le président a dit qu’il prend acte et qu’il rencontrera le chef du village pour ca.

 **2.4 Commission Cohésion sociale et affaire coutumière**

Le responsable Jérôme Kadja a fait savoir qu’il a déjà présenté son programme d’activité. Le travail a commencé par des consultations et des enquêtes sur 13 ménages. Un rapport sera fait et présenté au bureau.

Les rencontres se poursuivent toujours, c’est un travail qui se fait minutieusement et avec beaucoup de diplomatie. Le constat général est que tous sont pour un village Uni – solidaire (cohésion sociale)

 **2.5 Commission stratégie et développement**

Le président a cité pèle mêle des projets pour le village avec adduction d’eau potable – Projet PEJEDEC …

Il a souligné qu’un cahier de doléance est en phase de constitution pour présenter aux autorités politique et aux entreprises.

1. ***Interventions du représentant du Conseil régional***

Le frère Alaba N’DRI a fait un exposé sur les projets que le conseil régional met à la disposition des jeunes de l’Agneby – Tchassa. Il a encouragé la jeunesse du village à travers son exposé à s’approprier ces projets pour le bien du village en général. Il a fait ressortir avec explication les projets PEJEDEC dont il est le responsable dans la zone Départementale de Tiassalé : il a cité le projet de THIMO (Projet d’Entretien des Axes routier et du village) ou Il sera retenu 25 jeunes pour le village.

* Le projet NPE permet l’insertion des jeunes bacheliers qui ne travail pas.
* Le projet BCP

Il a dit que les jeunes doivent prendre contact avec la plateforme de service pilotée par Monsieur Tagro Lazare afin que cela soit défendu au niveau du présidium.

* Il y a aussi AGR (Activité Génératrice de Revenue). Il a demandé une large diffusion de ses informations afin que les jeunes s’en approprient.

Dans son exposé il a fait ressortir des projets à réaliser au niveau du village.

* La réhabilitation des habitations des instituteurs. Il y a aussi des prises en charges chaque année au niveau de l’éducation et de la santé .
* Il a souhaité travailler directement avec la mutuelle pour faire passer les informations à la jeunesse et aux villageois.

Après des échanges, Monsieur Alaba N’DRI a tenu à rassurer les mutualistes sur les réalités du projet. C’est un projet sur 2 ans renouvelable chaque 6 mois.

A la fin de son expose Il a propose que la mutuelle demande une parcelle au chef de terre pour exploiter afin de rehausser son autonomie financière

1. ***Divers***

Le vice-président de la jeunesse ‘’ETIEN Jean Charles" a dit que son arrivée a la réunion était volontaire. Il n’a pas été mandaté par le bureau de la jeunesse au village.

Léon KASSI a donc relevé que les dires du vice-président montrent bel et bien qu’il y a véritablement des problèmes au niveau de la jeunesse du village. Il a aussi profité pour poser le problème de la jeunesse qui demande à être rémunéré pour le bornage de leur propre village et l’épineux problème des orpailleurs avec la complicité du président des jeunes.

Lucien KASSI a appuyé l’ancien président sur le problème de la jeunesse au village. Il a demandé de faire très attention avec un nid de rébellion qui semble se créer au village. Il a été demandé que le président prenne attache avec le chef du village afin de renouveler le bureau de la jeunesse et aussi régler le problème de la fontaine du village….

Le trésorier a annoncé une triste nouvelle ; c’est le décès d’un mutualiste, le petit frère à notre sœur AHOU Nicole. Pas de programme arrêté pour les obsèques pour le moment

Pour joindre l’acte a la parole au niveau du volet social le président a proposé une cotisation exceptionnelle et volontaire pour le grand frère AKOU N’guessan Vincent qui est malade. La réaction des mutualistes a été très prompte avec un montant symbolique de 26000 frs remis à Etien jean Charles pour le soutien du grand frère.

Enfin au niveau de la fête retrouvaille annuelle c.-à-d. la pentecôte, l’AG a décidé qu’elle soit reportée pour l’année prochaine.

C’est donc aux environs de 16 H 45 que la rencontre a pris fin avec les remerciements du président à tous les mutualistes qui ont manifestés leur intérêt pour la chose commune à travers leur présence.

La prochaine réunion a été fixée au Dimanche 8 Avril 2018 à 12h.

**Fait à Abidjan le 11 Mars 2018**

**Le responsable de la commission éducation formation**

**Secrétaire de séance ETIEN Gabriel**

**LISTE DE PRESENCE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **NOM ET PRENOMS** | **CONTACTS**  | **Lieu d’Habitation** |
| 01 | KOFFI SERAPHIN  | 40 42 63 27 | Boussoué (Gbolouville) |
| 02 | AKA ETIEN JEROME  | 07 78 30 93  | Bd-BASSAM |
| 03 | ETIEN GABRIEL  | 59 81 90 15  | Jacqueville |
| 04 | KASSI LEON  | 07 79 30 13  | Yopougon |
| 05 | ETIEN YAO PIERROT  | 07 40 34 26 | Yopougon -gesco |
| 06 | KASSI ESSE LUCIEN  | 40 90 01 12  | KOUMASSI |
| 07 | KOUAME K. FIDELE | 09 43 42 99 | ABOBO |
| 08 | KASSI N’GUESSAN MARTIN  | 40 51 62 26 | DIVO |
| 09 | ZOUGOU AMENAN RAISSA  | 49 33 41 07 | YOPOUGON – KM 17 |
| 10 | KOUAME ALAIN NICAISE  | 41 87 75 79 | ABOBO |
| 11 | BROU KOUAME ADOLPHE | 04 78 04 00 | II PLATEAU – 7è Trch. |
| 12 | KASSI LEON BABAKAN  | 49 61 81 02 | ABOBO |
| 13 | KACOU MARIE  | 46 22 61 66 | PORT-BOUET |
| 14 | KACOU AFFOUE PATRICIA  | 78 72 77 25 | YOPOUGON |
| 15 | GNAHORE MARIE JOELLE  | 71 44 36 03 | KOUMASSI |
| 16 | ERSKINE K. FABRICE  | 09 55 09 44 | MARCORY |
| 17 | OUATTARA N’DRI  | 09 08 04 61 | TIASSALE |
| 18 | KASSI CHIMENE  | 08 05 94 44 | ATTOBAN |
| 19 | YAO KADIO CHRISTIAN  | 48 44 28 61 | YOPOUGON |
| 20 | KADJA KOFFI JEAN  | 49 41 77 86 | YOPOUGON |
| 21 | ABLE M’BIKE flora epse YAO | 48 66 20 39 | Yopougon |
| 22 | KADJA JEROME  | 09 05 02 70 | Yopougon |
| 23 | KOUAME KOFFI … | 07 10 84 68 | Yopougon |
| 24 | ETIEN JEAN CHARLES  | 57 88 20 09 | Taboitien |
| 25 | KASSI CELESTINE  | 87 80 83 00  | Yopougon |
| 26 | KACOU NAMOH FRANCK  | 55 65 62 12  | ATTECOUBE |
| 27 | KOUADIO KOUADIO ALAIN  | 06 57 73 22 | TREICHVILLE |
| 28 | GUIBRE JOELLE  | 07 44 51 78  | ADJAME |
| 29 | KOUAME KOUAKOU  | 41 03 17 39  | ABOBO – PK 18 |
| 30 | KOUAME FERDINAND  | 49 75 33 20  | ABOBO |
| 31 | KACOU KOMLAN  | 08 66 34 3501 97 47 32 | YOPOUGON - MAROC |